

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	14
- présents	10
- votants	13
- absent	1

Date de convocation :

1^{er} septembre 2022

Date d'affichage :

1^{er} septembre 2022

VOTE

- POUR	13
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****De la commune de ST JEAN ST NICOLAS****Séance du mercredi 07 septembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 7 septembre à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Rodolphe PAPET, Maire.

Présents : Josiane ARNOUX – Marc-André DABAT – Isabelle DE COLOMBEL – Claude ALLAIRE – Daniel AUBERT – Thierry BAUD – Caroline DANGEL – Déborah BELIN – Eloïse RIBAIL

Absent et représenté : Michel PRETI (pouvoir à Thierry BAUD) – Monique JANIK (pouvoir à Isabelle DE COLOMBEL) – Claude GUET (pouvoir à Rodolphe PAPET)

Absent : Jérémy VINCENT

Isabelle DE COLOMBEL est nommée secrétaire de séance

DELIBERATION N°077/2022 : DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2022

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49,

Vu le budget eau et assainissement de la commune,

Le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2022 :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédit	Augmentation de crédit	Diminution de crédit	Augmentation de crédit
INVESTISSEMENT				
D-2158 Autres	250,00			
Total D-21 Immobilisations corporelles	250,00			
D-2315 Installations, matériel et outillage		250,00		
TOTAL D-23 Immobilisations en cours		250,00		
TOTAL	250,00	250,00		

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, autorise la décision modificative proposée

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme

LE MAIRE,
Rodolphe PAPET



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le - 9 SEP. 2022
et publication ou notification du